

AVIS DE MISE A DISPOSITION DU PUBLIC

Du lundi 31 août 2026 à 8h30 au vendredi 2 octobre 2026 à 16h30

MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

La mise à disposition du public porte sur le projet de modification du plan local d'urbanisme de la commune de Buc. La procédure de modification du plan local d'urbanisme a pour unique objet la rectification d'une erreur matérielle au sein du règlement.

Le dossier mis à disposition du public comprend le projet de modification du plan local d'urbanisme, l'exposé de ses motifs et, le cas échéant, les avis émis par les personnes publiques associées.

Les modalités de mise à disposition du public du projet de modification du plan local d'urbanisme ont été fixées par délibération du Conseil municipal n°2026-06-08-36 en date du 8 juin 2026.

La mise à disposition se déroulera **du lundi 31 août 2026 à 8h30 au vendredi 2 octobre 2026 à 16h30**.

- **Pendant toute la durée de la mise à disposition, le public pourra consulter le dossier de modification du plan local d'urbanisme selon les modalités suivantes :**
 - En version papier, à l'accueil de la mairie (3, rue des Frères Robin 78530 Buc), aux jours et horaires d'ouverture suivants :
 - les lundis et mercredis de 08h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 ;
 - les mardis de 13h00 à 17h00 ;
 - les jeudis de 13h00 à 20h00 ;
 - les vendredis de 08h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30.
 - En version numérique, sur un site Internet dédié : <https://www.registre-numerique.fr/mise-a-disposition-modification-plu-buc>
- **Le public pourra consigner ses observations :**
 - Sur le registre papier ouvert à cet effet en mairie aux jours et horaires d'ouverture précisés ci-avant.
 - Sur le registre dématérialisé ouvert à cet effet accessible sur un site Internet dédié : <https://www.registre-numerique.fr/mise-a-disposition-modification-plu-buc>
 - Par courriel à l'adresse électronique suivante : mise-a-disposition-modification-plu-buc@mail.registre-numerique.fr
 - Par courrier postal à l'adresse indiquée ci-dessous :

Mairie de Buc
Projet de modification du PLU – Mise à disposition du public
3, rue des Frères Robin
CS 90236
78530 Buc Cedex

A l'issue de la mise à disposition du public, le Maire en présentera le bilan devant le Conseil municipal, qui en délibèrera et adoptera le projet, éventuellement modifié pour tenir compte des avis émis et des observations du public.

Tout renseignement relatif au projet de modification du plan local d'urbanisme et à la procédure peut être demandé auprès de Monsieur le Maire de Buc (urbanisme@mairie-buc.fr / 3, rue des Frères Robin CS 90236 78530 Buc Cedex)